



MAIRIE DE SAINT GEORGES DU BOIS
(Charente-Maritime)

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 juin 2026

Le cinq juin deux mil vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Georges du Bois se sont réunis à la Mairie de Saint Georges du Bois en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 05 mai 2026 le conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Convoqués le 26 mai 2026

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

ÉTAIENT PRÉSENTS : 12

MARCHAND Pierre-François, PACAUD David, OZER Sylvaine, DAVID Dylan, FRAPPART David, LAMBERT Dominique, DESMAY Emmanuelle, AUPETIT Jérémie, GOMEZ Francis, VIDAL Stéphanie, VANNELLE Alexandra, LAINE Laetitia

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS : 3

DULPHY Jérôme a donné pouvoir à Pierre-François MARCHAND
GARNIER Blandine a donné pouvoir à Laëtitia LAINE
PERRIER Vincent a donné pouvoir à Francis GOMEZ

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : 4

LUCAS ARGENTIERI Barbara, MANINGA Brice, FLAIRE Maëlle, BERTEAU Alexis,

ORDRE DU JOUR :

Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

ADDITIF ORDRE DU JOUR :

Décision modificative au budget Principal

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.
Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Dylan DAVID est désigné pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

01 - Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste Georgipolitains, Ensemble : 8 sièges

| NOM – Prénoms | Ordre de présentation |
|--------------------------|-----------------------|
| TITULAIRES | |
| MARCHAND Pierre-François | Délégué 1 |
| DESMAY Emmanuelle | Déléguée 2 |
| PACAUD David | Délégué 3 |
| VANNELLE Alexandra | Déléguée 4 |
| GOMEZ Francis | Délégué 5 |
| SUPPLEANTS | |

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| VIDAL Stéphanie | Députée Suppléante 1 |
| FRAPPART David | Député Suppléant 2 |
| LUCAS ARGENTIERI Barbara | Députée Suppléante 3 |

02 – Décision modificative au budget Principal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de la décision modificative, comme suit

| Dépenses | | |
|---|---------------------------|-------------|
| Article (Chap.) - Opération | | Montant |
| 21321 (21) - 60 : Immeubles de rapport | | -7 000,00 |
| 2188 (21) - 56 : Autres immobilisations corporelles | | 10 000,00 |
| 2188 (21) - 60 : Autres immobilisations corporelles | | -3 000,00 |
| | Total Dépenses | 0,00 |

DECISIONS : Néant

INFORMATION : Néant

Secrétaire de Séance,
Dylan DAVID




Publié le 05 juin 2026
Le Maire,
Pierre-François MARCHAND

